



# MODUL'TERRA

## Traitement des biodéchets

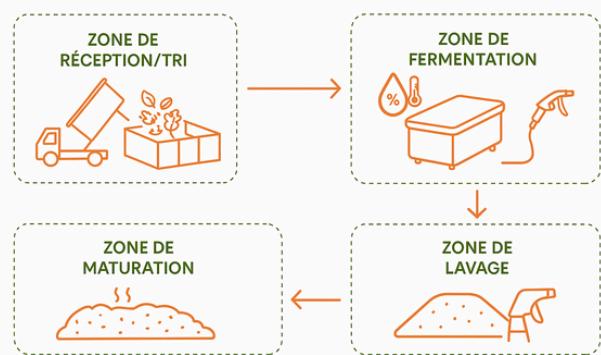
### Présentation du produit

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC impose de traiter les biodéchets.

MICROTERRA a développé **MODUL'TERRA** : une plateforme modulaire, économique et clé en main.

MODUL'TERRA est parfaitement transposable et adaptable aux collectivités locales, entreprises, aires d'autoroutes, campings, aéroports et autres infrastructures accueillant du public.

Plateforme de valorisation de biodéchets



### Avantages du produit

#### Une plateforme performante, discrète et économique

- Surface au sol minimale : à partir de 100 m<sup>2</sup>
- Esthétique et intégration paysagère
- Aucune nuisance : sans odeur, sans nuisibles (rongeurs, moucherons ...)
- Autonome : sans raccordement électrique et économique en eau
- Rentable : réduction significative des coûts de collecte et de traitement des biodéchets

#### MICROTERRA vous accompagne à chaque étape

- Formation des opérateurs (organisme de formation certifié)
- Suivi des températures à distance
- Hygiénisation et garantie du process à plus de 60°C
- Visites de contrôle annuelles
- Organisation de la logistique (approvisionnement en broyat)
- Sourcing des solutions de compostage à la ferme dans un rayon de 30 km
- Suivi des analyses de compost
- Obtention de l'agrément sanitaire (nécessaire si collecte ou à partir de 50 t annuelles)

